

DECRET N°76-76 du 12 Mars 1976

portant nomination du Chef d'Escadron
LAWANI Issa Raïmi au grade de Lieutenant-
Colonel.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le Décret n° 76-26 du 30 janvier 1976 portant formation du Gouvernement
VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU l'Ordonnance n° 76-6 du 26 Janvier 1976 en ses dispositions relatives aux F.A.P.
VU la Loi n° 60-32 du 28 juillet 1960 portant création des Forces Armées Populaires du Bénin ;
VU l'Ordonnance n° 69-34/PR du 17 octobre 1969 portant Statut général des personnels militaires des F.A.P. et l'Ordonnance n° 70-15/D/DN du 16 mars 1970 qui l'a modifiée ;
VU l'Arrêté n° 492/DSFA du 11 septembre 1961 portant création de la Gendarmerie Nationale du Bénin ;
VU le Décret n° 392/PR-DN du 26 décembre 1968 portant Statuts Particuliers du personnel militaire de la Gendarmerie Nationale du Bénin ;
VU le Décret n° 71-258 du 20 décembre 1971 portant articulation de la hiérarchie des personnels militaires en différents corps ;
VU le Décret N°76-75 du 12 Mars 1976, portant inscription au Tableau d'Avancement pour l'Année 1976 d'Officier des Forces Armées Populaires du Bénin ;
SUR Proposition de la Haute Autorité chargée de la Défense Nationale ;
Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T E

ARTICLE 1er. - Est nommé au grade de Lieutenant-Colonel à titre d'ancienneté, pour compter du 1er Janvier 1976, le Chef d'Escadron LAWANI Issa Raïmi.

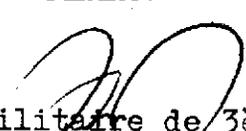
ARTICLE 2. - Le présent décret n'entraîne aucune augmentation de solde ni accessoires de solde.

ARTICLE 3. - La Haute Autorité chargée de la Défense Nationale est chargée de l'application du présent décret, qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

FAIT A COTONOU, le 12 Mars 1976

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Le Ministre des Finances


Intendant Militaire de 3ème Classe
Isidore AMOUSSOU

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 - CS 6 - CNR 4 - Cab. Mil.
4 - Ministères 15 - EMAT-EMGM-EMSC 12 - DIM
4 - Intéressé 1 - SGG 4 - SPD 2 - DPE-DGAJL-
INSAE 6 - IAA-DCCT-IF-Gde Chanc.-ONEPI 5 -
DB-DCF-Solde 3 - Trésor 4 - DI 4 - JORPB 1.